

Personnel

M. F. X. de Grandpré, gérant de la maison Debenham, Caldecott & Co., importateurs de modes, part demain par le Str Lake Manitoba pour un voyage d'affaires en Europe; ce voyage sera d'une durée de deux mois.

Personnel

M. F. X. St-Charles et le représentant de la maison B. Léon Croizet, de Cognac, M. Pierre Ynchaurraga viennent de faire un voyage d'affaires à Québec.

La maison E. D. Marceau annonce l'arrivée, par vapeur "Tartar", d'un petit lot de thé Japonais, Condor I, en boîte de 40 lbs. Ce thé est coté à 40 cents, et c'est ce qu'il y a de plus beau et de plus fin, en provenance de ce pays.

AGRANDISSEMENT ET AMELIORATION DU PORT D'ANVERS

Les grands travaux projetés pour améliorer le port d'Anvers vont être mis à exécution. M. de Smet de Naeyer en a donné l'assurance aux édiles anversoises. Il a exposé les grandes lignes de ce projet, qui entraînera une dépense de 180 à 200 millions de francs.

Il s'agit principalement de la rectification de l'Escaut et du démantèlement de la place, dont les fortifications sont éloignées. Quant au fleuve, le projet modifie ce qu'on a appelé jadis la "grande coupure." A la grande coupure, qui sera approfondie de façon à assurer le tirant d'eau nécessaire aux navires du plus fort tonnage, on ajoutera un canal parallèle éclusé, auquel seront amorcés neuf bassins perpendiculaires.

Ce canal annexe aura 8 kilomètres (5 milles) de longueur sur 250 mètres (820 pieds) de largeur et 12 mètres (39.36 pieds) de profondeur. Les bassins amorcés auront 1206 mètres (3956 pieds) de long sur 200 mètres (656 pieds) de large. Un bassin circulaire et de vastes cales sèches y seront adjoints.

Après l'achèvement de ces travaux gigantesques, le port d'Anvers aura 13.800 mètres (8.57 milles) de quais en eau profonde et 47,000 mètres (29.2 milles) de murs de quais de toutes sortes.

N'ENVIEZ PAS LE VOISIN — CON-TENTEZ-VOUS D'ANNONCER

La plupart des hommes pensent que n'importe quel autre genre d'affaires vaut mieux que celui dans lequel ils sont engagés. Ils en sont souvent tellement sûrs qu'ils changent de ligne de commerce et alors ils arrivent à faire une découverte. Ils trouvent que la nouvelle ligne d'affaires où, à distance tout paraissait couleur de rose, possède son accompagnement d'épines de toute nature qui ne diffèrent pas absolument de celles qu'ils rencontraient sur leur chemin dans leur ancienne occupation. Au lieu de se laisser aller à de semblables rêveries sur les affaires du voisin, les hommes d'affaires réaliseraient plus de progrès en consacrant leurs loisirs à arracher les épines qui les ennulent. . .

Il y a de l'Argent à Faire pour les Epiciers

Cela paie de vendre ce qu'il y a de mieux . . . particulièrement lorsque cet article supérieur est un article bien connu et bien annoncé comme le

Sel Windsor

Donnez à vos clients le Sel Windsor . . . et voyez combien vous en vendrez plus que de n'importe quel autre. L'article qui se vend le mieux est celui qui donne le plus gros profit.

La GELEE de LIPTON**Pour la Table**

SE VEND

**LA VOICI.**

Commandez-là à votre fournisseur ou à

J. S. CREED

Bâtisse du Board of Trade,
Chambre B. 34. Tel. Main 1012.
Seul Agent au Canada de Lipton, Ltd.

Quebec Paper Bag Co.

MANUFACTURIERS
MARCHANDS et
IMPRIMEURS

SPECIALITÉ :

Fabricants de Sacs d'Epicerie**BOITES EN CARTON SOLIDE**

Et nous faisons une spécialité
de la BOITE PLIANTE.

74 Avenue Renaud
QUEBEC

Lettre Ouverte

Sur les prétentions de certains propriétaires de sirops contre la toux.

Messieurs,

Nous croyons qu'il est de notre devoir de déclarer publiquement qu'il est complètement faux qu'une certaine compagnie, dont nous avons cru jusqu'ici les procédés sincères, ait eu gain de cause contre nous dans une injonction prise le 16 janvier 1904, injonction qui lui a valu assez d'argent pour constituer pour ces messieurs un souvenir des plus coûteux.

Nous devons aussi à la vérité de nous dire comment ces messieurs ont obtenu leur jugement dans une cause dont ils ont fait remettre l'audition sept ou huit fois, dans le but d'en arriver à un compromis. Les papiers timbrés n'ayant pas eu le don de nous effrayer et sentant leur cause perdue, ils nous ont dépêché un certain Monsieur Brault chargé de faire des propositions très avantageuses à notre gérant. Celui-ci, qui est avant tout un homme d'affaires et qui avait compris, il y a déjà longtemps, l'inutilité de se servir des mots "Goudron et d'Huile de Foie de Morue" pour un sirop qui voulait distinguer des nombreuses imitations qui pullulent sur le marché et qui n'ont pas plus d'Huile de Foie de Morue que de propriétés curatives, consentit moyennant une somme assez rondelette à en venir à une entente que, seule la partie adverse avait jusqu'alors vainement recherchée.

D'ailleurs, qu'avions-nous à craindre puisque, lors de cette fameuse injonction, si coûteuse pour ses instigateurs, le SIROP DU DR J. O. LAMBERT a déjà prouvé une existence bien antérieure à celle de son concurrent; car dès 1857, notre digne fondateur, le regretté Dr J. O. Lambert, opérait au moyen de son fameux remède des cures vraiment merveilleuses à Indian Orchard, Springfield, Mass.

Nous en sommes donc venus à un compromis intervenu le 17 avril 1895, avant M. F. Samuel, MacKay, et dont voici les trois clauses principales, qui paraissent par elles-mêmes:

"No 1. En règlement de la dite action par voie de transactions, jugement sera rendu maintenant la dite action sur ses conclusions, sans frais parties."

"No 2. Nonobstant le jugement rendu dans la dite action, la compagnie Mathieu s'engage à payer sans délai M. M. Archer, Perron et Tasche, avocats de la cité de Montréal, les honoraires de la compagnie Médicale du Dr J. O. Lambert les frais à être taxés par le Cofr dans cette cause; et en outre une somme additionnelle de cent dollars d'honoraires."

"No 3. En considération des dites, la dite Compagnie Mathieu s'engage à payer à la dite compagnie Médicale Dr J. O. Lambert, immédiatement après la reddition du dit jugement, une somme de six cents piastres [\$600]."

Nous demandons à présent de juger de la bonne foi de ces messieurs, qui, ayant obtenu jugement en manière semblable, veulent se faire auprès de leur clientèle. Partout, nous sommes très heureux de plus nous servir des mots "Goudron et l'Huile de Foie de Morue" qui nous avons abandonné assez complètement puisqu'ils sont la propriété de tout le monde et dont le premier ind.